

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE**

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt trois  
En exercice : 9 Le 12 janvier à 20 heures 00  
Présent : 7 Le Conseil Municipal de la commune de Roche  
Votants : 7 Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 05/01/2023  
**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME conseillers municipaux.  
**Excusés :** Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, Mr Jérôme VRAY  
**Secrétaire de séance :** Mr Laurent GRIOT

**Objet :** Annulation Délibération 2022-36-D Convention de reversement d'une part de produit de taxe d'aménagement à Loire Forez Agglomération

Suite à l'annulation de la loi rendant le reversement d'une part de la taxe d'aménagement au EPCI obligatoire il convient d'annuler la Délibération 2022-36-D.

Le conseil approuve à l'unanimité l'annulation.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
CERTIFIE CONFORME  
Fait à ROCHE, le 12 janvier 2023

Le Maire  
Christelle MASSON

Le Secrétaire de séance  
Laurent GRIOT

